

Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

Exposition



Dans le cadre de la journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, célébrée ce 17 mai 2022, le tribunal administratif et la cour administrative d'appel de Nancy mettent à disposition du public une exposition photographique et sonore, conçue et réalisée par Radio Caraïb Nancy (RCN), en partenariat avec le département de Meurthe-et-Moselle.

Cette exposition se tiendra dans chacune des deux juridictions nancéennes
du 17 mai au 30 mai 2022.

Dénommée « S(H)AME », elle est composée de vrais témoignages individuels et illustre la lutte contre les préjugés et les discriminations liées au sexe et au genre.

Son intitulé vient du constat qu'en anglais le mot « same » (pareils, identiques) n'a qu'une lettre de différence avec « shame » (la honte). L'exposition S(H)AME vise à effacer cette honte, née parfois du sentiment d'être différent de ce que la société entend poser comme étant la norme. La suppression du « H » permet de revenir à l'idée que nous sommes tous identiques et riches de nos différences.

Au tribunal administratif :

L'exposition est accessible aux dates indiquées, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures.
A l'exception des 24 et 27 mai 2022

A la cour administrative d'appel (6 rue des Hauts-Bourgeois à Nancy) :

L'exposition est accessible aux dates indiquées, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures.
A l'exception des 23 et 27 mai 2022